



## VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE

Isabelle DHOYER, Présidente

Dossier : Comité directeur

Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante

Date : 27 et 28 juin 2015

### COMPTE RENDU

#### **ADOPTÉ PAR 14 POUR ; 1 CONTRE**

**Présents** : Pierre Boulanger, Nicole Daniel (le dimanche), Raymonde Derouard, Marie Anne De Vreyer, Isabelle Dhoyer, Gilbert Grandjean, Bernard Hameau, Cédric Lafont, Mickaël Lissarre, Maurice Marais, Maud Réveillée (à partir du samedi 17h), Jean-Yves Talois, Nadine Tétrou, Gaël Utard, Etienne Vigour, Saâd Zian (Délégué général)

**Excusés** : Julien Bruno, Isabelle Soltysiak

**Participaient à la séance en fonction des points à l'ordre du jour** :

Bruno Aïssou, Directeur administratif et financier, Sarah Benazza, Directrice Ressources humaines, Jean Amand Declerck, Directeur Pôle Développement, Pascal Péron, Délégué territorial

#### **1. Élection de la Présidence et du Bureau**

Pour des raisons de santé Mickaël Lissarre ne se représente pas à la présidence de l'association. Le délai court dans le quel s'inscrit cette situation a permis quand même de proposer une organisation.

**Proposition de Bureau** :

|                       |                    |                          |               |
|-----------------------|--------------------|--------------------------|---------------|
|                       | <b>Présidente</b>  | Isabelle Dhoyer          |               |
| <b>Vice-président</b> | Mickaël Lissarre   | <b>Vice-Présidente</b>   | Nadine Tétrou |
| <b>Trésorier</b>      | Bernard hameau     | <b>Trésorier Adjoint</b> | Gaël Utard    |
| <b>Secrétaire</b>     | Isabelle Soltysiak |                          |               |

Un des objectifs d'Isabelle Dhoyer en tant que présidente est de travailler avec un CD pleinement actif collectivement et individuellement ; les orientations qu'elle fixe pour l'année se situent autour de 2 axes :

- la gouvernance
- l'utilité sociale

**Isabelle Dhoyer est élue présidente.**

**13 Pour, unanimité des présents**

**Le bureau est élu.**

**11 Pour ; 2 Abstentions**

La présidente remercie le Comité directeur de la confiance qui lui est accordée pour remplir sa fonction, précisant que la confiance est un élément important pour travailler.

Il est proposé aux nouveaux élus de choisir, s'ils le souhaitent, un parrain ou une marraine parmi les membres déjà élus l'année précédente. Le CD fonctionnant parfois avec des usages implicites, il est conseillé aux nouveaux membres de ne pas hésiter à questionner pour rendre le déroulement des débats plus explicite si nécessaire.

#### **Etait à l'ordre du jour**

##### **Samedi**

- Questions administratives et financières
- Bilan Idées d'Avenir
- AG 2015 : bilan et adoption du Procès verbal
- « Cap sur demain »
- Bilan social

##### **Dimanche**

- Rôle et responsabilités du Comité directeur
- Fonction employeur
- Proposition d'attribution de médailles de reconnaissance des EEDF
- Assemblée générale 2016
- 1<sup>ère</sup> composition des commissions statutaires et répartition en groupes de travail
- Modification du calendrier national

## 2. Adoption de l'ordre du jour

**Après modifications l'ordre du jour est adopté.**

**13 Pour, unanimité des présents**

## 3. Questions administratives et financières

- Vente de la parcelle de terre à Pouan-Les-Vallées : le Comité directeur autorise la vente de la propriété située au lieudit « Le Moulin Brulé » à M.Drouot pour la somme de 2 750 € net vendeur.

**12 Pour ; 1 Abstention**

- Appartement Melun (77) : le Comité directeur, autorise la vente de l'appartement et de la cave située au 6 bis cours de la Reine Blanche 77000 Melun, cadastré section AV n°8, lot n° 3 et 4 à M. Doles pour la somme de 104 500 € net vendeur.

**12 Pour ; 1 Abstention**

## 4. Bilan Idées d'Avenir (Présentation par Jean Amand Declerck et Pascal Péron)

Deux documents sont remis :

- Résolutions : suite Idées d'Avenir : feuille de route de suivi des résolutions
- Et demain : perspectives et suite de la démarche (soumis au vote)

Lors du week-end Idées d'Avenir, 34 résolutions ont été construites qui vont pouvoir nourrir les orientations nationales.

Le comité de pilotage s'est réuni ce samedi matin (27 juin) pour un bilan en 4 axes :

- ✓ les réussites du comité : avoir relancé la machine pour aboutir ; un groupe garant de la démarche
- ✓ ses difficultés : lien salariés/bénévoles dans le comité, du fait de l'urgence les compétences bénévoles n'ont pas été assez utilisées
- ✓ le comité résolutions : a réussi à assumer son rôle conformément à la charte qui avait été établie. Il était composé de personnes très complémentaires. Il a abouti à des résolutions homogènes. Cependant, il n'a pas pu assez travailler sur l'écriture.
- ✓ la démarche : a été une réussite ; la co-construction s'est véritablement opérée. Un des enjeux était dans l'écriture de propositions et cela a été réussi. Cette démarche a également permis de faire émerger des personnes (les correspondants mais aussi sur le week-end en lui-même). On peut cependant noter que l'ensemble du tissu associatif ne s'est pas impliqué dans le projet (certains publics, secteurs, n'étaient pas présents lors de la rencontre). C'est une démarche nouvelle dans l'association et donc il y a eu des difficultés d'appropriation.

Le comité de pilotage propose que le groupe « Méthode des orientations nationales » **[1]** se nourrisse des résolutions issues de la rencontre Idées d'Avenir et veille à la cohérence de la démarche de la construction.

Dans la perspective pour la suite de la démarche il est proposé :

- ✓ de maintenir un comité de pilotage mais qui soit pluriannuel et composé de membres du CD, de salariés de l'Équipe nationale, de personnalités identifiées, nommées par le CD.
- ✓ de constituer un comité de suivi des résolutions émanant des premières rencontres, dont le mandat s'inscrit dans le cadre de la résolution approuvée par les participants. Ce comité œuvre en lien avec le comité de pilotage.

La coexistence de ces 2 comités interroge certains membres du Comité directeur en terme de nécessité, de lisibilité, de coût, de réelle dynamique, de dispersion des forces, de risque de création de règles contraignantes supplémentaires...

Les réticences exprimées au sein du CD sont justement celles qu'on peut rencontrer du fait de la résistance naturelle au changement de culture associative... Ce groupe doit être sur le « comment cela va vivre dans l'association ? » Il faudrait s'attacher à y intégrer des structures et pas seulement des personnes. La démarche part du terrain et c'est ce qui peut être déstabilisant mais c'est une façon de mobiliser la base de notre association et de retisser du réseau.

**Vote sur le texte « Et demain : perspectives pour la suite de la démarche » modifié**

**9 Pour ; 1 Contre ; 4 Abst.**

## 5. Bilan de l'assemblée générale

Organisation du temps de travail sur le sujet : répartition en groupes de travail avec désignation d'un rapporteur.

### Groupe 1 :

- Nombre d'électeurs au regard des inscrits. 20% d'inscrits non présents ! Quelles sont les causes de ce décalage ?
- Des questions sur les méthodes et les temps :
  - ✓ sur le MSE : pourquoi pas de CR en plénier permettant de clarifier ce qui a pu être dit.
  - ✓ motions : problème d'organisation et manque de liens entre plénier et discussions de groupes ; la méthode est-elle pertinente ? Il faut certainement la retravailler dans l'organisation générale de l'AG.
  - ✓ budget : nombre de non satisfaits ?
  - ✓ rapport moral : passé sans questions...
- Globalement, AG plutôt positive. Des propositions de modifications sur les ateliers à améliorer. Sur la tribune, des temps parfois compliqués. Il faut que des temps de réponses puissent exister et avoir plus de flexibilité dans l'animation.
- Logistique : AG campée sur un lieu sympa ; demande un investissement important car l'équipe nationale a été mobilisée un peu trop... à évaluer.
- Nourriture de qualité.
- Mieux communiquer en amont sur l'appel aux bénévoles pour avoir des aides et faire que l'équipe nationale soit concentrée sur d'autres éléments de préparation.
- Peu de présence de la Région.
- Travail à faire sur la fin de l'AG !

### Groupe 2

#### Points positifs :

- animation par personne externe
- ateliers : bonne participation de personnes qui ne le font pas en plénier
- repas en phase avec projet Éclé
- vote électronique (quid de l'anonymat ? Pourrait s'étendre aux motions)

La question de l'anonymat a été posée par le groupe mais une réponse y a été apportée dans le cadre des débats (les votes étant faits à main levée, donc non soumis au secret).

#### Points négatifs et propositions :

- temps motions : rappeler en plénier
- temps gommettes : pas très lisible
- temps pour candidats CD : trop court et présentation de dernière minute (déclaration d'intention)
- manque de candidats

### Groupe 3 :

- difficultés à savoir ce que l'on vote lors des motions
- disparition du temps de discussion sur les motions
- ateliers : y participent ceux qui sont intéressés
- AG campée pose la question financière ? plus ou moins chère ?
- animation par un tiers élément positif de l'AG
- vote électronique positif
- mais si faire l'AG à La Planche n'était pas de l'initiative du comité de gestion et d'animation du centre, cela pose la question du sens à venir sur un lieu déficitaire dans l'association.
- ouvrir l'AG dès le matin en intégrant les ateliers
- temps VIP pas satisfaisant / se donner les moyens de faire venir les personnes

## 6. Adoption du procès verbal de l'assemblée générale

Il faut préalablement corriger le nom des Régions à l'origine des motions qui sont erronés pour plusieurs d'entre elles.

**Le Comité directeur adopte le procès verbal de l'AG 2015.**

**14 pour ; unanimité des présents.**

Lors de l'assemblée générale, Claire Batailler, Martial Pernot, Thibaut Rosnarho, Xavier Courteille, Nizar Yaiche et Bertrand Pinlet sont les volontaires tirés au sort pour intégrer le groupe de travail « Méthode des Orientations nationales », cette information n'apparaît pas sur le procès verbal car ce dernier est destiné aux organismes de tutelle.

## 7. Autour de la stratégie « Cap sur demain »

Un travail préliminaire à une note stratégique a été envoyé par le Délégué général. Celui-ci est présenté par le DG et JA Declerck.

Quelques éléments de contexte :

- 112 camps déclarés contre 132 en 2014 (nombre à pendre avec prudence car toutes les informations ne sont pas encore remontées)
- nombre de campeurs prévus : baisse par rapport à celui déclaré en 2014
- baisse des responsables par branche.

Il est impératif de comprendre pourquoi ce phénomène de baisse

- Services vacances : même si on peut penser qu'on peut toujours faire mieux, ce n'est pas la préoccupation numéro 1
- Centres permanents : en questionnement quant à leur fréquentation.

L'approche de plaquage de « solutions miracles » venant d'en haut ne peut marcher... ce qui n'exclut pas que pour démarrer une dynamique, des choses ne se fassent au niveau central.

Trouver l'équilibre entre remontées du terrain et les appuis, compétences et expertises qui se situent au niveau national ou du territoire.

Pour une SLA, il faut adapter, expliquer et sortir de la complexité, adapter à la situation et au contexte... il n'y a donc pas d'approche unique et vouloir un modèle unique est une erreur.

- Stratégie et gestion des bénévoles
- Propositions éducatives
- Plan de communication
- Optimisation des ressources

Sur 3 mois, travailler en cohérence avec les rythmes des rencontres (CD/EN/CN)

- mobilisation des structures
- construire des intérêts communs et innover autour de nos services et nos méthodes
- capitaliser sur nos pratiques, mutualiser nos ressources et optimiser nos moyens.

### Comment faire ?

Avec les DT, faire une photo de ce que sont aujourd'hui les Éclés.

Avoir plus de visibilité sur ce que nous sommes dans nos territoires va nous permettre de mieux savoir ce que nous pourrions faire

- a. Oser expérimenter
- b. Oser innover
- c. Oser changer.

Cela permettra de capitaliser pour la prochaine AG ; le terrain aura déjà été impliqué.

Le mot développement n'est volontairement pas écrit ; cela permet d'éviter certaines réactions de blocage.

Faire un « lancement » à l'AG prochaine.

Quel délai ? Quels rythmes de travail ? Faire le lien avec Roverway... avec quelles ressources humaines ?

Avons-nous des moyens pour cela ?

Une association, Tralalère, a mis en place des « packs » clés-en-main pour aider les bénévoles.

Le travail présenté est une première base de réflexion pour le Comité directeur. Le point de départ est très négatif (chiffres et baisse) mais la présentation est intéressante car inscrite dans la temporalité avec un objectif clair en cohérence avec les conclusions du groupe de travail sur les Orientations nationales.

L'idée d'une sorte d'audit mené par les DT est intéressante mais la durée de 3 mois semble courte à certains membres du CD qui par ailleurs craignent un retour différent en fonction des territoires et des auditeurs. Cela pourrait permettre d'avoir une vision plus claire de ce qu'est l'association, du travail des animateurs développement et ensuite de pouvoir les recentrer (là où c'est nécessaire) sur des missions de développement ; d'arrêter l'éparpillement de leur travail. Si le bilan des effectifs est si négatif, il faut se poser la question de la masse salariale dans l'association ; c'est peut-être un atout qu'on ne sait pas utiliser comme il faut. Ce temps de dialogue permettrait peut-être de redynamiser les DT.

Le rythme proposé est ambitieux mais la démarche est bien en lien avec les Orientations nationales.

Il faut s'adapter à la nouvelle temporalité de l'engagement. Les Équipes nationales thématiques peuvent retrouver du sens dans cette proposition.

Il est important d'aller sur la flexibilité, de s'inscrire dans la souplesse pour se donner de la dynamique.

Les retours faits par le CD vont être réinvestis lors du séminaire de l'Équipe nationale des 2 et 3 juillet, pour affiner la faisabilité du projet.

Il ne faut pas s'enfermer dans des modèles structurels, mais poser les conditions qui permettent de dire que l'activité proposée est une activité Éclé.

« Cap sur demain » c'est jouer collectif pour l'intérêt de l'association et vient en articulation avec les changements qui sont déjà en cours (la cotisation...) ; il paraît important d'outiller les SLA.

## 8. Bilan social

C'est un document obligatoire pour les entreprises de plus de 300 salariés. Il n'est donc pas obligatoire dans l'Association mais c'est un plus. Il a été réalisé par Véronique Paulin et Sarah Benazza. C'est la première fois qu'il est présenté au CD. Pour comprendre l'année 2015, il serait intéressant d'avoir un comparatif sur 2 ans.

Le bilan social traduit la politique de l'association.

Il serait intéressant d'avoir la répartition en ETP et pas seulement en nombre de salariés car par rapport au PSE cela crée un écart de lecture, qui peut générer des incompréhensions.

## 9. Médailles de Reconnaissance des EEDF

Deux demandes ont été traitées par la commission

- Christian Hogard : la confidentialité a été demandée, cette décision n'apparaîtra donc pas sur le Flash.

**14 Pour, unanimité des présents**

- Odile Victor : médaille à remettre à l'occasion de son 100<sup>ème</sup> anniversaire.

**14 Pour, unanimité des présents**

## 10. Divers

- **L'association Loisirs Éducatifs des Jeunes Sourds** s'est redéveloppée ; des liens se créent avec la Région Ile-de-France qui conseille qu'ils deviennent une SLA de la Région.

Le souhait est que la région IDF participe à leur CA et qu'un membre du CD soit délégué à leur CA.

Il est difficile d'identifier l'interlocuteur dans ce groupe naissant : Institut Éducatif Jeunes Sourds ? SLA ? un signe fort de leur part serait qu'ils prévoient de laisser leur matériel aux EEDF en cas de fin d'activité de la structure.

Renvoyer à septembre le positionnement sur le sujet, après la cartographie des représentations prévue.

- **Lieu de L'AG 2016** : une proposition de la Région Normandie et du SV Caen.

Des échanges ont lieu sur le fait qu'il n'y ait qu'une seule proposition ; faire le lien avec les 50 ans des Services vacances adaptées... Il est important de respecter les délais pour cette proposition.

**12 Pour ; 1 Contre ; 1 Abt.**

La question à renvoyer aux SV est : la place des personnes sourdes & handicapées dans cette AG

- **Représentation aux SLA nationales**

N'ayant pas encore les dates, ce point est reporté à septembre. Il semblerait que la demande aux SLA nationales n'ait pas été faite.

## 11. Rôle, responsabilités du Comité directeur

Ce temps s'inscrit dans la formation des élus ; le Délégué général présente des modèles de formation de Conseils d'administration.

**3 devoirs pour un CD :**

1. Assiduité qui suppose un engagement et un devoir d'aller et d'avoir les informations, comme de les échanger
2. Loyauté qui suppose éthique (déontologie) et solidarité (par rapport aux décisions collectives)
3. Prudence qui implique aussi de partager son avis (de dire ce qui est sa conviction) et d'agir avec bon sens et discernement.

**Des modèles de gouvernance**

- Comité Acteur

Que l'on trouve dans les petites associations, où les administrateurs font tout

Sentiment que le CA se mêle de tout

- Comité Administrateur

Dans les grosses associations où il y a beaucoup de services ou services complexes et les administrateurs n'ont pas les compétences

En termes d'efficacité, OK quand il y a partage des informations et des enjeux et limites ; le CA devient une pièce d'enregistrement. Perte de confiance...

- Comité Mixte

Le choix du modèle pour les EEDF a souvent été un choix d'équilibre entre salariés et bénévoles.

## La discussion s'oriente autour des éléments suivants :

Les trois modèles présentés sont ceux de conseils d'administration nommés et pas élus.

Il faut savoir garder un regard critique sur ce qui est fait dont les travaux des groupes ; la confiance n'interdit pas le contrôle. Il est important pour certains membres du CD que ceux-ci gardent une part d'action dans certains domaines. Quant à l'implication des membres du CD, avoir à l'esprit que le CD a une responsabilité de contrôle. La difficulté est de clarifier le rôle dans lequel se situe l'intervention d'adhérents élus au CD. Cela peut créer des tensions dans les interrelations car il faut être vigilant sur cette dimension.

## 12. Fonctionnement du Comité directeur

### Priorités de l'année

- Suivi et supervision du MSE - en abordant des sujets tels que la formation, l'immobilier
- Dynamique Orientations nationales
- Cap sur demain où il y a Roverway Aînés
- temps de travail sur l'École, la complémentarité
- Communication interne et externe de l'asso (manière, ton...)

### Différencier chantiers de fond et priorités

- Suivi des décisions (dont les motions)
- Remettre la formation au centre de nos préoccupations. Question essentielle à revoir en lien avec le diagnostique qui sera fait de l'association.
- Quelle utilité sociale de nos formations ? cela est de plus en plus important pour notre place dans la société et de la reconnaissance de nos valeurs (cf. travaux des ENT)
- Gouvernance et temps démocratiques comme par exemple dans les CN
- La place du handicap et des services vacances dans l'Association

Il s'agit là d'une sorte de liste que le bureau pourra aussi utiliser pour la planification du travail de l'année et/ou en fonction des espaces qui se créent.

### Organisation générale - Quelques lignes de missions

| Commissions statutaires  |  |
|--|--|
| <b>Commission Administrative et Financière (CAF)</b>   | <b>Commission des conflits</b>   |
| Maurice Marais (pilote)<br>Gaël Utard<br>4 membres hors CD seront nommés par le DG   | Bernard Hameau<br>Gilbert Grandjean<br>Julien Bruno<br>Nicole Daniel   |
| <b>Instruction des demandes de médailles de reconnaissance EEDF</b>  |  |
| Bernard Hameau<br>Isabelle Soltysiak<br>auxquels se joint le Président de l'AAEE : Willy Longueville   |  |
| <b>Observatoire de la laïcité et des discriminations (OLD)</b>   |  |
| Julien Bruno, Nadine Tétron, Jean-Yves Talois, Raymonde Derouard (pilote), Etienne Vigour, Nicole Daniel   |  |
| <b>Groupes de travail partagés</b>   |  |
| <b>GPEC Bénévoles</b>  | <b>MSE volet « utilité sociale »</b>   |
| Pierre Boulanger<br>Gilbert Grandjean  | Gilbert Grandjean (pilote)<br>Gaël Utard<br>Maud Réveillé<br>Bernard Hameau  |
| <b>Méthode des Orientations Nationales</b>   | <b>Lien avec les Equipes nationales thématiques</b>  |
| Nadine Tétron (pilote)<br>Jean-Yves Talois<br>Saâd Zian<br>auxquels s'ajoutent les volontaires tirés au sort à l'AG :<br>Claire Batailler ; Martial Pernot, Thibaut Rosnarho, Xavier Courteille, Nizar Yaiche, Bertrand Pinlet | Raymonde Derouard<br>Nicole Daniel<br>Cédric Lafont<br>Gilbert Grandjean<br>international<br>formation<br>pédagogie<br>école |
| <b>Informatique</b>  | <b>Boutique</b>  |
| Gaël Utard   | Marie-Anne De Vreyer   |
| <b>Ressources Humaines et portail</b>  | <b>Méthode d'animation des CN</b>  |
| Mickaël Lissarre   | Pierre Boulanger<br>Isabelle Soltysiak<br>Jean-Yves Talois   |
| <b>Roverway</b>  | <b>Suivi des motions</b>   |
| Etienne Vigour   | Cédric Lafont  |
| <b>Comité de rédaction des revues<br/>(Commission des revues transformée)</b>  |  |
| Raymonde Derouard<br>Maud Réveillé   |  |

Organisation votée à l'unanimité des présents (15 Pour)

## Méthode de travail CD-EN, CD-ENT

Important de ne pas vouloir que les membres du CD soient systématiquement dans les Équipes nationales thématiques ; une présence parfois peut marquer l'intérêt... attention aux modalités.

- Comité directeur délocalisé : à faire une fois dans l'année **mais où ? Pourquoi ?**

- ✓ Dans des Régions, en liens distendus avec le CD ? pour échanges constructifs (préparés)
- ✓ Méfiance sur le « pourquoi ? ». Les ressentis peuvent être délicats dans l'interprétation que les Régions en question pourraient en faire
- ✓ Le SF mondial a fait la même chose (pour cause de liens distendus) et 2 problèmes sont apparus : le budget, l'ordre du jour (toujours trop lourd) ; tout cela n'a pas donné les résultats escomptés
- ✓ Pas convaincu par le concept « aller en Région en délicatesse », les jeux de pouvoir risquent de fausser les choses... plutôt organiser cela en petits comités...
- ✓ Quid si le CD s'invite chez moi ? j'ai fait quelque chose de mal ??
- ✓ L'idée de CD délocalisé, c'était pour le CD de prendre le temps de traiter des dossiers, de mieux se connaître
- ✓ Temps de préparation de l'AG pour délocaliser (pallier les peurs et interprétations diverses et variées)
- ✓ Pourquoi ne pas aller dans un endroit pour valoriser ? [Le CD propose à la région Normandie de l'accueillir.](#)
- ✓ Faire en sorte d'avoir des thèmes pour échanger, CD et acteurs de régions.... En positif.

## Usages, organisation et fonctionnement

Dans le Flash, faut-il diffuser les sanctions administratives envers un adhérent ?

Il est nécessaire que l'association connaisse la sanction pour l'appliquer. Peut-être peut-on afficher la sanction et le motif sans nommer la personne. Il n'y a pas diffamation quand le CD communique une décision à l'interne cependant il faut être vigilants quant à l'éthique.

[On retient le fait de mentionner motifs et sanction.](#)

## Horaires et Calendrier du Comité directeur

Le samedi matin : à réserver plus aux groupes de travail (éventuellement parfois aussi le samedi après midi)  
Remettre la fin de la séance le dimanche à 16h00 pour avoir un temps de travail sur l'après midi.

Calendrier CD : le CN de mars a été déplacé au 20 et 21 mars. Attention à communiquer le nouveau calendrier.

## 13. Fonction Employeur

### Dispositif Délégué territoriaux

Le dispositif est mis sous le pilotage de Jean Amand Declerck.

Support et démarche d'évaluation de tous les professionnels vont démarrer pour être terminés fin mars 2016. Une formation à la conduite d'entretien d'évaluation est mise en place.

A chaque CD un temps aura lieu hors présence du Délégué général et du représentant du CE.

## 14. Décision relative à un adhérent

Un courrier a été transmis à un certain nombre de membres du D par un adhérent faisant l'objet à ce jour d'une suspension par sa Région jusqu'au 30 juin pour raison de dépenses de rénovation d'un centre, faussement justifiées. L'Équipe régionale, en lien avec le RAFT, a transmis le dossier au CD.

**Le Comité directeur se prononce avec**

**7 voix Pour la suspension**

**7 voix Pour la radiation**

**1 Abstention**

[Le Comité directeur pensant que la voix de la présidence pouvant être prépondérante, adopte la radiation. Cependant après consultation du Règlement général et des Statuts \(juste en aval de la séance du CD\), il apparaît que cette règle n'existe pas dans l'association. Le dossier est donc renvoyé à la séance du mois de septembre.](#)

**PROCHAINE SEANCE DU COMITE DIRECTEUR**

**19 ET 20 SEPTEMBRE 2015**